

Décision

Générale

colonial

Décision n° 126-258-1918 nommant M. Henri Roque commis principal de 1re classe du cadre local des P. T. T. commis principal hors classe.

n° 126-258-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 avril 1918

Numéro JO
n° 258 du 30/04/1918

Date du numéro
30 avril 1918

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 28 janvier 1914 portant organisation du personnel des postes et des télégraphes, modifié et complété par les arrêtés des 14 juillet 1914 et 28 décembre 1916

Vu la décision du 25 septembre 1916 élevant M. Henri Roque à l'emploi de commis principal de 1re classe pour compter du 1er octobre 1916,

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. M. Henri Roque, commis principal de {re classe du cadre local des postes et des télégraphes, détaché en Abyssinie, est nommé commis principal hors classe.

Art. 2

La présente décision dont l'effet remontera au 1er avril 1918 sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

GEFFRIAUD.